

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 2018

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué le 16 novembre 2018, s'est réuni à 20h30 à la Salle Polyvalente de Moncel-lès-Lunéville, sous la présidence de Monsieur Laurent de GOUVION SAINT CYR, Président

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes Rose-Marie FALQUE, Sabine TIHA, MM. Christian GEX, Bernard MICLO, Jacques DEWAELE, François MEYER, Mmes Caroline GEORGÉ, Marie-Jo GEORGES, MM. Fernand PHILIPPE, Alain VINCENT, Jean-Paul FRANÇOIS, Alain THIERY, Mmes Florence DUPAYS, Marie-Lucie HENRY, Bernadette GAUCHÉ, MM. Gérald FRANÇOIS, José CASTELLANOS, Serge DESCLE, Ghislain GALLAND, Etienne CREMEL, Mme Virginie BURTIN, MM. Hervé BERTRAND, Pascal BAUCHE, Frédéric BREGEARD, Ludovic CHAUMET, Pierre-Jean COURBEY, Mmes Joëlle di SANGRO, Annie GUILLEMOT, Alexandra HUGO, Laurie JOCHAUD du PLESSIX, Catherine LAURAIN, MM. Bernard RECOUVREUR, Benoît TALLOT, Jean-Luc DEMANGE, Francis VILLAUME, Gérard COINSMANN, René KRYZS, Mmes Damienne VILLAUME, Marie-Françoise MEYER, MM. Jean-Marie LARDIN, Christian TISSOUX, Jacques PISTER, Laurent GELLENONCOURT.

ÉTAIENT EXCUSÉS : Mmes Yvette COUDRAY, Jocelyne CAREL, Sabrina VAUDEVILLE (*pouvoir à Mme Sabine TIHA*), MM. Gérard FRANÇOIS, Bruno MINUTIELLO (*remplacé par M. Mikaël SOUDANT*), François GENAY (*pouvoir à M. Laurent de GOUVION SAINT CYR*), Bernard VAUTRIN (*remplacé par M. Michel THOMAS*), Mme Edith BAGARD (*Pouvoir à Mme Catherine LAURAIN*), M. Gérald BARDOT (*pouvoir à Mme Laurie JOCHAUD du PLESSIX*), Mme Anne-Marie di MARINO, MM. Christian FLAVENOT (*pouvoir à Mme Alexandra HUGO*), François FRASNIER (*pouvoir à M. Bernard RECOUVREUR*), Jonathan HAUVILLER (*pouvoir à M. Ludovic CHAUMET*), Jacques LAMBLIN, Jean-Luc LEFEUVRE (*pouvoir à M. Pierre Jean COURBEY*), Mmes Colette MANSUY (*pouvoir à Mme Annie GUILLEMOT*), Catherine PAILLARD, M. Thibault VALOIS, Mme Marie VIROUX (*pouvoir à M. Frédéric BREGEARD*), M. Pascal BURGAIN, Mme Claudine COLAS (*pouvoir à Mme Virginie BURTIN*), MM. Joël GERARD (*remplacé par Mme Mélanie CHERRIER*), Bernard ZABEL (*remplacé par M. Alain FORTIER*), Gérard RITZ, Philippe ALAVOINE (*pouvoir à M. Francis VILLAUME*), Jean-Marie LECLERE, Pascal MARCHAL (*remplacé par M. Claude MARCHAL*)

ÉTAIENT ABSENTS : MM. Cédric PERRIN, Jean-Christophe AUBERT, Michel BOESCH,, Mmes Brigitte FLEURANTIN, Anne LASSUS, Daphnée VELTIN-DESSAUVAGES, Michèle WALTER, M. Vincent VAUTHIER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Virginie BURTIN

RAPPORTEUR : M. Hervé BERTRAND

EXTRAIT DE LA DÉLIBÉRATION CI-CONTRE AFFICHÉ LE 29 NOVEMBRE 2018 AU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

DÉLIBÉRATION N° 2018-249 : ECONOMIE - Cession du bâtiment industriel sis 12 rue Camille Flammarion à Lunéville au profit de la SAS METALEST France

Il est rappelé à l'Assemblée que la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) est propriétaire du bâtiment industriel situé 12 rue Camille Flammarion à Lunéville. Ce bien est cadastré section BW sous le numéro 139 pour une surface de 80a22ca.

Ce bien a fait l'objet d'un bail commercial au profit de la SAS METALEST France qui a expiré le 30 septembre 2018 suite à sa dénonciation par la CCTLB.

Suite aux différents échanges avec l'entreprise, il a été convenu de lui céder ce bien immobilier au montant de cinq cent soixante mille euros (560 000 €), hors droits et taxes, et de mettre en application un loyer mensuel de trois mille trois cent soixante-quinze euros (3 375 €), hors taxes et hors charges, à compter du 1^{er} octobre 2018 jusqu'à la cession du bien.

Ce bien, libre de toute occupation, a été estimé par France Domaine à 642 000 euros hors droits et taxes sur la base d'un immeuble libre de toute occupation.

Dans ce contexte et afin d'éviter les coûts d'éviction que la collectivité aurait dû financer pour vendre ce bien libre d'occupation, il est proposé d'accepter cette proposition de 560 000 euros hors droits et taxes générant aucune prise en charge financière de coût d'éviction.

Le Conseil de Communauté, après avis du Bureau, à l'unanimité,

- Accepte de céder le bâtiment industriel cadastré BW 139 et sis 12 rue Camille Flammarion à Lunéville à la SAS METALEST France pour un montant de cinq cent soixante mille euros, hors droits et taxes,
- Décide de mettre en application un loyer mensuel de trois mille trois cent soixante-quinze euros hors taxes et hors charges à compter du 1^{er} octobre 2018 jusqu'à la cession dudit bâtiment,
- Autorise le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré à Moncel-lès-Lunéville, le 22 novembre 2018.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-200070324-20181122-2018-249-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/11/2018

Pour expédition conforme,
Le Président,
Laurent de GOUVION SAINT CYR.